

Académie française de judo
Compte-rendu de la 37^e séance



Séance du 28 novembre 2025

Présents : Magali Baton, Michel Brousse, Yves Cadot, Alexane Chauvin (comm.), Jean-Paul Coche, Brigitte Deydier, Raymond-Yves Cairaschi, Jean-Pierre Defrance, Christian Dyot, Gérard Gautier, Jean-Claude Girot, Lionel Grossain, Alain Julien, Michelle Lionnet (DTN), Didier Menu, Pascale Pierrot-Cracco, Jean-Claude Prieur, Yannick Robert, Patrick Vial,

Excusés : André Andermatt, Jean-Claude Brondani, Ramon Egea, Didier Janicot, Frederico Sanchis, Philippe Sudre, Jean-Pierre Tripet, Roger Vachon.

La séance est ouverte à 10 heures.

Le secrétaire accueille et remercie les Académiciens pour leur présence. Le compte-rendu de la 36^e séance est approuvé.

L'ordre du jour est modifié. Les débats de la 37^e séance porteront uniquement sur le dernier volet du projet de développement de la culture en judo, c'est-à-dire, le domaine de la communication.

Michel Brousse accueille Alexane Chauvin, représentante du service communication fédéral, et la remercie de bien vouloir participer à nos travaux. Les récents débats sur les réseaux sociaux concernant l'instauration prochaine d'un tournoi national benjamins font l'objet d'une première interrogation. Les affiches qui annoncent ce championnat portent les logos fédéraux. Une discussion s'engage sur la pertinence de ce type de championnat. Il en ressort que la compétition est en soi une étape indispensable dans la vie de tout judoka. Le problème n'est pas d'interdire ce type de rencontre mais de mettre en place des modalités qui protègent l'intégrité physique et psychologique des jeunes enfants. Les opinions émises s'accordent à dénoncer les dérives et à proposer des aménagements adaptés aux différentes populations d'élèves (niveau régional et non national, règlements sportif et d'arbitrage spécifiques...). La tendance au développement de ce type d'épreuves va à l'encontre du développement du champ culturel.

Michel Brousse suggère qu'un thème de réflexion pour donner un cadre adapté à la compétition des plus jeunes soit soumis au président Nomis et qu'un groupe de travail soit ainsi constitué pour faire des propositions.

Comme lors des séances précédentes, l'objectif des débats consiste à hiérarchiser les propositions à effectuer. Les échanges doivent permettre de distinguer et de hiérarchiser d'une part, les cibles à viser, c'est-à-dire les enseignants, élus, parents, élèves, athlètes et partenaires... d'autre part, pour chacune, la nature des messages à transmettre et également les moyens les plus adaptés.

La synthèse des discussions fait ressortir la nécessité d'enrichir le contenu culturel dans la communication mise en œuvre au plan fédéral en élargissant l'éventail des cibles et en proposant des moyens plus diversifiés et complémentaires.

Un partenariat plus étroit avec le service communication s'impose. Michel Brousse regrette que lors des Jeux de Paris plusieurs publications à caractères historiques aient été publiées malgré une totale désapprobation des membres de l'Académie dénonçant des propos historiquement faux rédigés de manière diffamatoire à l'encontre de personnages clés du judo français.

Les membres de l'Académie proposent d'établir un plan général en distinguant précisément les cibles (enseignants, élus, parents, élèves, athlètes, partenaires...), les messages à transmettre et les moyens à utiliser. Les débats ont souligné la nécessité de diversifier les publics et les approches, d'associer la culture à la pratique et de privilégier le lien entre la culture et l'acquisition des différents degrés de *kyu*.

Domaine de la communication : Enrichir le contenu et coordonner les actions

- Enseignants

- Matériel pour monde lors des cours en club
- Contenus à transmettre (cahier EDJ, forum d'échange pour enseignants...)

- Élus

- Documents à destination des partenaires (exemple *Être ceinture noire*, éditions Lamartinère Jeunesse)
- Aide à l'enrichissement des sites internet (existence et contenu)

- Athlètes

- Média-training

- Ensemble des publics (élèves, parents...)

- Jeux concours diversifiés selon la population des élèves (niveau local, régional, national)
- Produits spécifiques (ouvrage histoire, 80^e anniversaire FFJ)

- Service communication

- Supports pour la décoration des clubs (*kakemono*, roll-ups, maximes du judo, posters...)
- Collaboration pour la rédaction des textes du service communication
- Boutique France-Judo (ouvrages validés et documents audio-visuels de référence : *La voie de la souplesse* par Thierry Aguila)

Selon l'usage établi, ces propositions seront adressées aux vice-présidents régionaux chargés de la culture.

La 37^e séance est la troisième séance consacrée au thème dont l'Académie a été chargée. Un rapport de synthèse intermédiaire sera très rapidement soumis au président Nomis.

La 38^e séance est programmée dans la semaine du 8 décembre. La date et l'heure seront définies suite aux réponses au questionnaire qui sera adressé dans les jours qui viennent. Cette séance sera consacrée aux projets pour l'année 2026. Vous êtes priés de faire parvenir vos remarques et autres questions diverses au plus tôt.

La clôture des travaux est prononcée à 12 heures 15.

Michel Brousse
Secrétaire de l'Académie française de judo

